

République Française
Département du Nord

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2016 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – G. GALLOIS – C. HERMANT – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – D. DUQUESNE – A. KEDZIERSKI – J.C. RUHANT - L. VAN DRIESSCHE

Excusés : Mme V. GAUTIER – Mrs. L. DESROUSSEAUX – D. WICQUART

Monsieur Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire.

I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2016. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II. DELIBERATION CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA GESTION DES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES PETITES VACANCES SCOLAIRES – N° 2016-10-04.01

Monsieur Didier DUQUESNE rappelle qu'une convention avait été signée pour l'année scolaire 2013-2014, celle-ci était reconductible deux fois. Une nouvelle convention doit être signée pour assurer la continuité du service.

Il est précisé que les conditions de ladite convention sont identiques à la précédente. Elle précise notamment le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 1100 euros.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la convention signée avec l'ILEP pour la gestion des centres aérés durant les périodes des petites vacances scolaires est arrivée à son terme.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de poursuivre avec l'ILEP les accueils de loisirs et de jeunes pour les périodes des petites vacances scolaires, de la Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Printemps.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son autorisation pour la signature des documents nécessaires à la mise en place de l'organisation des centres aérés des petites vacances avec l'I.L.E.P. par 11 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.

III. DELIBERATION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR LA PERIODE 2016-2019 - N° 2016-10-04.02

Madame Catherine CHARLOT expose les différentes modalités de fonctionnement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Elle rappelle notamment qu'une convention est signée avec l'association Innov'Enfance dans le cadre du Réseau d'Assistants Maternels (RAM) Wepp'iti. Cette convention précise le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement. Le CEJ mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales permet le versement d'une aide à la commune.

Madame Catherine CHARLOT indique qu'il s'agit d'un service « apprécié » des assistantes maternelles de la commune. En moyenne, ce support professionnel est utilisé une cinquantaine de fois par an.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2015-12-15.06 prise en séance du 15 décembre 2015 concernant le renouvellement de la convention avec le RAM itinérant Wepp'iti à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Caisse d'Allocations Familiales du Nord a notifié son accord pour intégrer ce projet dans le dispositif Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2016.

Une convention Contrat Enfance Jeunesse doit être signée avec la CAF pour que le RAM itinérant puisse continuer à intervenir sur la Commune de Le Maisnil dans le cadre d'un CEJ.

La prestation de service sera effectuée par l'association Innov'Enfance, dans le cadre de la convention déjà existante entre l'association et la commune de Le Maisnil, qui a été renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une période de deux ans.

La commune de Le Maisnil accueillera le relais itinérant à raison d'une demi-journée de permanence par mois, et versera la subvention restant à charge après déduction de la Prestation de Service Obligatoire due par la CAF, sur la base de 0,04 ETP (1,4H hebdomadaire en lissé annuel), et selon la fiche budgétaire CAF validée par signature du Maire au 26 septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, par 10 Voix Pour, 0 Voix Contre et 1 Abstention, Monsieur le Maire à signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2016-2019.

IV. DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE – N° 2016-10-04.03

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil le rapport d'activités de la Communauté de Communes de Weppes pour l'année 2015.

Les points de ce rapport sont commentés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Des précisions sont apportées par Monsieur le Maire. Après quoi, le Conseil Municipal approuve le rapport tel qu'il est présenté.

Le Conseil Municipal adopte le rapport par 11 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention.

V. DELIBERATION CONCERNANT LES BONS D'ACHAT POUR LE PERSONNEL DE LA COMMUNE A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE – N° 2016-10-04.04

Monsieur le Maire propose d'attribuer à tous les agents communaux titulaires et stagiaires, un bon d'achat « AUCHAN » à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016, pour un montant de 70 € (soixante-dix euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, par 11 Voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention pour l'attribution d'un bon d'achat d'une valeur de 70 € à chaque agent communal pour les fêtes de fin d'année 2016.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016.

VI. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle que l'agenda des rendez-vous auxquels ont assisté les membres du

Conseil Municipal est envoyé tous les mois. Cet agenda est accompagné par les comptes-rendus édités par les participants.

Commission Jeunesse :

Monsieur le Maire laisse la parole à Mesdames Catherine CHARLOT et Valérie JACINTO.

Ecole :

Une réunion de la Commission Jeunesse s'est tenue le mardi 27 septembre 2016, plusieurs points ont été évoqués :

- **Conseil des enfants** : Le projet de l'année scolaire 2015-2016 a été concrétisé par une fresque décorative dans la cour de l'école. Le coût global de cette réalisation s'élève à environ 700 euros.

Le thème pour cette année a été choisi : « Piétons, Automobilistes : soyons copains ». Le choix du projet est en cours de réflexion par les enfants. Plusieurs idées sont énumérées par Mesdames Catherine CHARLOT et Valérie JACINTO.

- **Travaux** : Les travaux d'électricité effectués pendant les vacances d'été sont bientôt terminés. La classe maternelle et la buanderie demandent une dernière intervention de la part de l'électricien. Celle-ci aura lieu durant les prochaines vacances d'automne.
- **PPMS** : L'Académie demande que plusieurs exercices de sécurité soient programmés : évacuation des bâtiments, alerte confinement et alerte « attentat-intrusion ».

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN a été nommé élu référent PPMS de l'école.

- **Discipline** : Le comportement gênant de certains enfants a été soulevé durant les séances de NAP et pendant la pause méridienne. Les rappels à l'ordre nécessaires ont été effectués pour permettre une amélioration, de façon à ce que tous les enfants puissent profiter au mieux de ces moments périscolaires.

Madame Catherine CHARLOT et Monsieur Michel BORREWATER se chargent de suivre l'évolution du problème.

Le Conseil de l'école aura lieu le samedi 5 novembre 2016 à 9h00.

Enfin, il est annoncé que la fête de l'école aura lieu le vendredi 9 décembre 2016.

NAP :

Une porte ouverte a été proposée aux parents le mardi 13 septembre 2016. Les parents pouvaient accéder aux différents ateliers entre 16h15 et 16h45. Le bilan est mitigé : parents peu disponibles, difficulté pour les animateurs NAP de gérer les questions des parents et l'activité avec les enfants. Une nouvelle formule doit être imaginée.

Il est signalé que 53 enfants fréquentent quotidiennement les NAP depuis la rentrée.

Maison d'Assistants Maternels :

Madame Catherine CHARLOT a rencontré trois assistantes maternelles ayant pour projet l'installation d'une **Maison d'Assistants Maternels (MAM)**. Indépendamment de la municipalité, elles sont à la recherche d'un local d'environ 120 m² (à louer ou à acheter) qu'elles pourront aménager.

Le secteur étant en « déficit de mode de garde d'enfants », les membres du Conseil estiment que l'idée pourrait être intéressante pour le village.

Rencontre « Autour du jeune enfant »

Une rencontre a été proposée par le RAM Wepp'iti et la PMI de La Bassée, le jeudi 27 septembre 2016 de 18h30 à 20h00, à l'espace Boulinguez. La participation a été très faible malgré l'investissement de plusieurs professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, éducatrices, psychologue et puéricultrices). Nous les remercions d'avoir préparé ce temps d'échange, qui s'est malgré tout bien déroulé.

Commission Animation :

- **Théâtre Japonais** : Madame Catherine HERMANT indique que cinquante personnes étaient présentes pour la représentation. Cette animation, organisée en collaboration avec Madame Astrid BACHELOT, n'a rassemblé que 6 enfants de la commune. Une concertation plus importante avec l'équipe enseignante est suggérée.
- **Repas des aînés** : Monsieur Michel BORREWATER rappelle que, dans le cadre de la semaine bleue, un repas est organisé le jeudi 6 octobre 2016 à 12h00 au restaurant « Le Maisnil Mon Temps ».

Monsieur Jean-Claude RUHANT annonce que le **parcours du cœur 2017** aura lieu le dimanche 26 mars 2017. Comme les années précédentes, il devrait être organisé en collaboration avec Radinghem-en-Weppes.

Commissions Urbanisme et Travaux :

- Monsieur Michel BORREWATER annonce qu'une enquête publique relative au **projet du SCOT** aura lieu du lundi 10 octobre au lundi 14 novembre 2016. Des documents seront mis à dispositions du public : au secrétariat ou sur Internet (www.scot-lille-metropole.org). Il indique également le report de la signature du SCOT ayant pour cause la fusion prochaine de la CCWeppes et de la MEL.

Travaux :

- **Accessibilité PMR** : Monsieur Didier DUQUESNE rappelle que des travaux sont prévus dans la mairie. Ceux-ci vont débuter durant la seconde quinzaine d'octobre et concerneront le toilette de la mairie, situé à l'arrière du bâtiment. L'accès au secrétariat ne sera pas perturbé.

Une demande auprès de la société RAMERY a été faite afin d'affiner le projet esthétique d'accès à la mairie.

Monsieur Didier DUQUESNE signale que le dossier de demande de subvention dans le cadre des Amendes de Police sera à l'étude le lundi 17 octobre prochain. Cette subvention permettra le financement des travaux de réfection des trottoirs et des passages piétons le

long de la rue du Haut Quesnoy, en face du Parking situé à l'angle avec la rue de l'Eglise.

- **Lotissement de la Fresnoy** : La seconde phase de travaux est en cours par l'entreprise EIFFAGE. Monsieur Michel BORREWATER indique qu'en parallèle, des travaux ordonnés par la Communauté de Communes de Weppes, sont réalisés Chemin de Fournes.
- **Divers** :
 - **Mobilier urbain** : La commande d'une table de pique-nique doit être passée.
 - **Aire de jeux** : Les travaux, financés par la CCWeppes, devraient débutés mi-octobre.
 - Des travaux financés par la **MEL** sont projetés. Après concertation lors d'une réunion de la commission travaux, une réfection de l'enrobé de la rue de la Garenne est suggéré.
 - La pose d'un **banc en granit** dans le cimetière est à l'étude. Le problème du poids du mobilier doit être pris en compte.
 - Une commande de **plaques de rue** doit être passée. Cette commande doit inclure les panneaux de signalisation de la nouvelle voirie, rue du Vieux Pavé.

Commission Communication :

Monsieur Didier DUQUESNE annonce qu'il n'y aura pas d'édition de bulletin pour la période octobre-novembre. Le bulletin de fin d'année sera édité plus rapidement qu'habituellement.

Commission Environnement :

Monsieur le Maire annonce qu'un **nouvel agent technique** a été recruté pour 35 heures hebdomadaires. Monsieur Benoît DEBRUYNE a débuté le 15 septembre dernier.

Monsieur le Maire souhaite qu'une date de **réunion de la commission environnement** soit fixée. Il est demandé qu'une réflexion soit menée quant au fleurissement d'automne.

Madame Valérie JACINTO suggère qu'une réunion soit organisée en présence de Messieurs Martial COILLIOT et Benoît DEBRUYNE. Monsieur le Maire rappelle qu'elle doit avoir lieu durant les heures de travail des agents.

Monsieur Didier DUQUESNE demande qu'à l'occasion de cette réunion, les espèces d'arbre à planter dans le **lotissement de la Fresnoy** doivent être choisies. Il invite la commission à lui communiquer rapidement les différentes essences à planter.

Les membres présents félicitent les agents pour leur travail dans la commune.

VII. INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE

Réseau des médiathèques :

Rallye des médiathèques :

Cette dernière édition dans le cadre de la Communauté de Communes de Weppes fut une réussite. Il s'agit de la « meilleure édition » depuis la création de l'évènement.

Avenir du réseau :

Monsieur Michel BORREWATER rappelle que le réseau des médiathèques « MédiaWeppes » disparaîtra en fin d'année.

Messieurs Michel BORREWATER et Loïc WOLFCARIUS, Maire de Radinghem-en-Weppes, étudient la possibilité et les modalités d'une poursuite, dès le 1^{er} janvier 2017.

Par un courrier signé de leur part, les bénévoles des médiathèques du réseau actuel ont exprimé leur volonté de poursuivre ce fonctionnement intercommunal.

Evènements :

Monsieur le Maire distribue aux membres du Conseil Municipal une invitation à la Nuit des Bibliothèques qui aura lieu le samedi 15 octobre 2016 à 18 heures à la médiathèque de Bois-Grenier. Cette manifestation est organisée par le service culturel de la MEL.

Il indique également que plusieurs animations auront lieu du 4 au 26 novembre dans les médiathèques du réseau MédiaWeppes.

Monsieur le Maire souhaite que ces événements mobilisent davantage d'élus. Il demande la présence des membres du Conseil Municipal à ces prochains événements.

Bureau des Maires et Conseil Communautaire:

Le bureau des Maires a eu lieu le mercredi 7 septembre 2016. Le Conseil Communautaire a eu lieu le mardi 13 septembre 2016.

Monsieur Michel BORREWATER rappelle qu'une réception organisée par la Communauté de Communes de Weppes aura lieu le 18 novembre 2016 à 19 heures à Bois-Grenier. Cette rencontre marquera la fin de la CCWeppes.

Conseil Métropolitain :

Par courrier du 18 août 2016, la Préfecture nous informe que le futur Conseil Métropolitain comportera 184 conseillers. La commune de Le Maisnil disposera d'un unique Conseiller, désigné dans l'ordre du tableau électoral en vigueur. Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il représentera la commune au sein de la MEL.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Pot de fin d'année : Le traditionnel pot de fin d'année avec le personnel communal est fixé au jeudi 15 décembre 2016 à 12h00, en Mairie. Des invitations seront transmises.

Jeux Olympiques de Paris en 2024 : Monsieur le Maire transmet les remerciements de l'Association des Maires de France suite à la motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024. Cette motion avait fait l'objet d'une discussion lors du Conseil Municipal du 21 juin dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 minutes.